



TARIFS MUNICIPAUX COMMUNE DE SAINT-JUST-SAUVAGE 2023-2024

OBJET	TARIFICATION
Photocopies	0.20 €
Droits de place pour les marchands ambulants occasionnels du type camion d'outillages, vendeurs de vêtements, de matelas, etc.... (mètre linéaire)	2.70€ / ml
Droit de place pour les marchands ambulants réguliers sur la commune , par jour	10.00€
Forfait Electricité pour marchands ambulants par jour	5.00€
Ecocup – Remplacement du matériel non rendu	1€ / unité
Salle du stade le week-end pour les habitants de la commune (1 soirée)	73.00€
Salle du stade 1 jour en semaine pour les habitants de la commune	42.00€
Salle communale P. et M. Davesne pour vin d'honneur	84.00€
Salle communale P. et M. Davesne le week-end pour les habitants de la commune (1 soirée)	200.00€
Salle communale P. et M. Davesne : petite salle de réunion et espace bar	73.00€
Caution location salle municipale - Rendue après état des lieux – Salle des Fêtes	400.00€
Caution location salle municipale - Rendue après état des lieux - Stade	300.00€
Caution location salle municipale - Rendue après état des lieux – Mairie Annexe	200.00€
Caution prêt matériel à l'unité - Table	10.00€
Caution prêt matériel à l'unité - Banc	5.00€
Caution prêt matériel – Tonnelles 3*3	300.00€
Location salle Stade- Exposant	21.00€
Location Salle des Fêtes - Exposant	42.00€
Location Mairie Annexe - Exposant	21.00€
Location Mairie Annexe – Jour en semaine	21.00€
Location Mairie Annexe – Jour en week-end	30.00€
Concession pleine terre 2 m x 1.5 m - 30 ans	210.00€
Case de columbarium pour 2 à 3 urnes max - 15 ans	263.00€
Case de columbarium pour 2 à 3 urnes max - 30 ans	525.00€
Caveau cinéraire pour 4 à 5 urnes maximum - 15 ans	210.00€
Caveau cinéraire pour 4 à 5 urnes maximum - 30 ans	420.00€
Droit de pêche au plan d'eau du 01/03 au 01/12 pour les résidents de la commune (+12 ans)	20.00€
Droit de pêche au plan d'eau du 01/03 au 01/12 pour les non-résidents dans la commune (+12 ans)	40.00€

Application à compter de septembre 2023 jusqu'en aout 2024.
MAJ 01/2024